

Université

de Strasbourg

DÉLIBÉRATION

Conseil d'administration

Séance du 11 juillet 2023

Délibération
n°80-2023
Point 3.17.4.14

Point 3.17.4.14 de l'ordre du jour

Tarifs 2023-2024 et renouvellements des formations diplômantes de la Faculté des arts proposées hors SFC

EXPOSE DES MOTIFS :

Les diplômes d'université sont créés en application de l'article L.613-2 du Code de l'éducation qui dispose que « les établissements peuvent {...} organiser, sous leur responsabilité, des formations conduisant à des diplômes qui leurs sont propres ou préparant à des concours ».

Ces diplômes doivent s'autofinancer et l'inscription aux formations correspondantes donne lieu au versement d'un droit déterminé par le Conseil d'administration de l'université après avis de la commission de la formation et de la vie universitaire, en fonction du coût complet de ce diplôme.

Aux montants soumis à l'approbation du conseil, s'ajoute le droit national de scolarité fixé annuellement par arrêté du Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Selon le niveau auquel ces diplômes conduisent, le droit de scolarité national applicable est celui du niveau Licence ou du niveau Master.

La composante ne souhaite pas augmenter les tarifs du DU Musicien intervenant en 2023/2024.

Le 3 juillet 2023, la Commission de la formation et de la vie universitaire a approuvé ces dispositions, par 28 voix pour.

Délibération :

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve les tarifs 2023-2024 et renouvellements des formations diplômantes de la Faculté des arts proposées hors SFC.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	31
Nombre de voix pour	26
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	5
Ne participe pas au vote	0

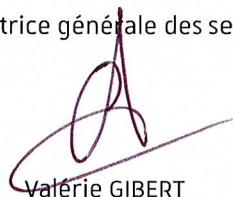
Destinataires :

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur et de la recherche
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

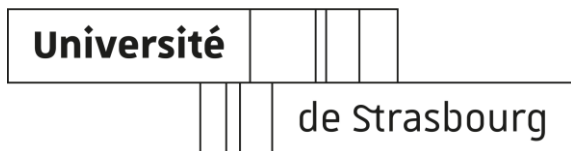
La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 12 juillet 2023

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT



Diplôme d'université | DU

Diplôme interuniversitaire | DIU

RENOUVELLEMENT DEMANDE POUR : 2023_ - 2024__

RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

SANS modification AVEC modification

Composante :

Dénomination du DU : Diplôme universitaire de musicien intervenant

Date d'approbation par le Conseil de composante : 2 juin 2022

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs (*obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour*) :

Le CFVU souhaite modifier la maquette du DUMI en rétablissant la version appliquée jusqu'en 2018 (voir PJ).
Au niveau des MECC, changement consiste à la remise des épreuves terminales qui existaient depuis la création du DUMI et qui avaient été omises lors du changement de maquette de 2020.
L'option L1 préparation au test d'entrée CFMI/Licence de musicologie est fermé par manque de candidats 2021, 2022 et par l'incompatibilité de profil (pour entre au CFMI il faut pouvoir démontrer un niveau BAC+2)

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention :

Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention :

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU : 5

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ? Pas encore (c'est à l'étude)

Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) :

Nb : le DU inclut-il des cours qui sont portés par une formation nationale ? Porte-t-il des enseignements qui sont proposés dans une formation nationale ? Ici, nous entendons « porter » par « assumer la responsabilité (pédagogique, scientifique, financière) »

1. Bilan de l'année écoulée

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale	14	0	0
Formation Continue	4	1	0

*rajouter des lignes si besoin

VAE 1

Taux horaire chargé (52€ à minima)	
------------------------------------	--

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	110000€	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	110000€
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques		Autres recettes *	200000€ (Subvention Drac annuelle)
Autres dépenses* (bâtiment, chauffage, sécurité)	25000€	Unistra	25000€
Frais de fonctionnement Masse salariale administration, direction, prof. Permanent, directeur d'études, jurys d'examen et de test d'entrée	160500€	DRAC	160500€
Frais de mobilité, bureautique, communication, frais de missions, investissement et achats (matériel lutherie, entretien du parc instrumental)	29500€	DRAC	29500€
Restant de la F.C.			2100€
Total des dépenses	325000€	Total des recettes	327100€
Résultat (dépenses - recettes)		+2100€	

*A préciser : (ex. : personnel dédié sur budget composante, frais logistiques, bureautique, frais de bouche/ mobilité/ communication, transport, etc.)

Commentaire du résultat : les recettes issues de la formation continue ne sont pas perçues par le CFMI mais elles sont versées à la Faculté des Arts.
Les frais de bâtiment sont directement pris en charge par l'Université, la valeur locative est approximative (une étude est en cours).

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants) :

Insertion professionnelle de 100%

Taux de réussite au diplôme en juin 2022 de 100%

2. Budget prévisionnel

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale	12	
Formation Continue	9	
Exonération	(pour 23-24 ceci n'est pas encore connu)	

*rajouter des lignes si besoin

2 VAE

Taux horaire chargé (52€ à minima)	
------------------------------------	--

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	115000€	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	17000 (les recettes perçues par l'apprentissage ne sont pas encore connues)
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques		Autres recettes *	200000€ € (Subvention Drac)
Autres dépenses* bâtiment, chauffage, sécurité)	26000€	Unistra	141000€
Frais de fonctionnement Masse salariale administration, direction, prof. Permanent, directeur d'études, jurys d'examen et de test d'entrée	170000€	Dotation DRAC	170000
Frais de mobilité, bureautique, communication, frais de missions, investissement et achats (matériel lutherie, entretien du parc instrumental)	31000€	Dotation DRAC	30000€
Total des dépenses	342000€	Total des recettes	342700
Résultat (dépenses - recettes)		+700€	

*A préciser

3. Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme

LICENCE X

MASTER

Droits spécifiques (décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion
		(Apogee, DS2001, facture, SFC...)
	Même montant que la licence de musicologie	

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :

Pour tous les CFMI les quotas max. d'étudiants par promotion (continue et initiale réunis) ne doit pas excéder de 20 et de 25 étudiants en 2^e année, avec un minimum de 5 étudiants en apprentissage

DUMI

Contrôle continu intégral

SEMESTRES 1 & 2

UE	Nom de l'UE	Nature des enseignements	Connaissances visées	Compétences visées	ECTS	CM	TD	TP	Heures de stages	HETD	HP	TPE	HTT	Effectif	Groupes	Coût HETD	Coef. CC	Coef. ET	Soutenance stage	Mémoire	Modalités d'évaluation	Informations complémentaires	
1	Mener un projet centré sur le chant choral	Technique vocale			12		30			60	30	20	50	10	2	129	1				Participation active et régulière, tenue d'un carnet de bord, préparation et conduite d'une activité vocale		
		Direction de chœur	• Notions fondamentales d'anatomie et de physiologie de la voix	• Faire entendre une voix riche qui porte sans effort dans diverses circonstances (disponibilité corporelle, aisance et efficacité).			27			27	27	48	75	20	1		1				Plusieurs passages devant le groupe - exercices de techniques de direction-travaux d'analyse de chansons en vue de leur interprétation-séance		
		Musique et société	• Notions de culture vocale applicables aux enfants	• Transmettre par audition des répertoires vocaux (unisson/polyphonie).			12			12	12	13	25	20	1		1				Validation administrative		
		Pratique en chœur et réalisation artistique	• Constitution de répertoires adaptés aux réalités scolaires	• Diriger des ensembles vocaux d'enfants (recherche de répertoires appropriés; présence vocale et attitude face au groupe; conduite du travail vocal du groupe; organisation d'une progression, gestuelle efficace, expressive et appropriée au projet d'interprétation.			39			0	39	36	75	40	1		1					Interprétation en trio ou quatuor vocal d'extraits d'œuvres travaillées dans l'année	Chœur d'application constitué de l'ensemble des étudiants de 1ère et 2ème année
		Stage à l'école élémentaire	• Éléments d'analyse musicale.				30			30	30	45	75	20	1		1		1				10 Séances <i>in situ</i> dans une école primaire
2	Mener un projet centré sur l'interprétation	Connaissance du système éducatif			21		21			21	21	29	50	20	1	412,5	1				Validation administrative		
		Didactique et pédagogie	• Textes cadres et Instructions Officielles de l'Éducation nationale	• Analyser les rapports texte/musique en s'appuyant notamment sur l'expérience de composition de chansons			30			30	30	20	50	20	1		1				Constitution d'un cahier de préparations et autoanalyse de séances (incluant l'analyse de		
		Chanson et interprétation	• Histoire de la chanson	• S'appuyer sur ses ressources vocales et corporelles, sur ses références musicales ainsi que sur son inventivité pour prendre des décisions d'interprétation			24			24	24	26	50	20	1		1				Projet personnel d'interprétation d'un chant pour l'école		
		Chanson traditionnelle et interprétation	• Notions d'écriture, connaissance du langage harmonique tonal	• Diversifier ses moyens d'expression, pratiquer d'autres instruments (instrument harmonique) pour soutenir et enrichir une prestation chantée			21			21	21	4	25	20	1		1				Commentaire d'écoute, repiquage d'une mélodie, mise en situation de transmission		
		Analyse musicale et composition	• Éléments de culture musicale élargie (y compris musiques traditionnelles de transmission orale)	• S'engager en tant qu'interprète dans un spectacle			39			39	39	36	75	20	1		1				Travaux d'écriture, composition d'une chanson, commentaire d'écoute et travaux d'analyse		
		Harmonie et techniques d'accompagnement	• Concepts fondamentaux de didactique et applications au champ musical (questionnement autour du concept d'interprétation).	• Mener un groupe classe vers un travail sur l'interprétation de chansons.			39			78	39	36	75	10	2		1				Travaux d'analyse harmonique et réalisation d'accompagnements		
		Réalisation artistique					42			42	42	58	100	20	1		1				Participation active à l'ensemble du processus d'élaboration, représentation publique		
Stage à l'école élémentaire							24*	157,5	24	76	100	3	7	1		1			3 étudiants affectés à une école. Un musicien professionnel supervise l'activité pédagogique du trio : 5 visites pour chaque				

UE	Nom de l'UE	Nature des enseignements	Connaissances visées	Compétences visées	ECTS	CM	TD	TP	Heures de stages	HETD	HP	TPE	HTT	Effectif	Groupes	Coût HETD	Coef. CC	Coef. ET	Soutenance stage	Mémoire	Modalités d'évaluation	Informations complémentaires
3	Intervenir en structure de petite enfance	Psychologie du développement			9		24			24	24	26	50	20	2	132	1				Validation administrative	
		Éveil corporel du tout petit	• Connaissance du milieu (place de l'enfant dans la société et réponses institutionnelles : textes cadres)	• Inventer des situations d'échanges musicaux avec l'enfant et sa famille au sein d'une structure petite enfance			21			21	21	4	25	20	1		1				Validation administrative	
		Éveil musical du tout petit	• Théories du développement de l'enfant	• Mener une activité de collectage auprès des usagers et des personnels.			15			15	15	35	50	20	1		1				Constitution d'un dossier répertoire	
		Réalisation artistique	• Jeu et apprentissage				30			30	30	20	50	40	1		1				Réalisation d'un spectacle pour la petite enfance	
		Stage en structure petite enfance	• Répertoires pour la petite enfance (berceuses, jeux chantés, comptines etc.)						12	42	12	38	50	3	7		1		1			Ces 12 heures correspondent à la période d'observation en école maternelle. Les étudiants bénéficient de conseils pour la mise en place du stage (6h par groupe de trois étudiants)
4	Mener un projet centré sur les démarches d'invention	Didactique et pédagogie			18		36			36	36	14	50	20	1	463,5	1				Dossier de stage. Présentation d'un instrumentarium et proposition	
		Organologie appliquée					24			24	24	1	25	20	1		1				Validation administrative	
		Invention avec corps sonores	• Connaissance du milieu (place de l'enfant dans la société et réponses institutionnelles : textes cadres)	• Pratiquer des expressions musicales mettant en jeu l'invention personnelle			30			30	30	20	50	20	1		1				Fiche de présentation du dispositif prévu	
		Analyse et composition électroacoustique	• Théories du développement de l'enfant	• Développer une attitude de recherche et d'écoute du sonore pour un projet de composition.			60			120	60	40	100	10	2		1				Réalisation d'un CD. Commentaire d'une œuvre électroacoustique. Concert électroacoustique collectif	
		Pratique de l'improvisation générative	• Jeu et apprentissage	• Élaborer des dispositifs permettant aux enfants d'explorer et d'inventer des moments musicaux			30			30	30	20	50	20	1		1				Improvisation libre en solo puis en collectif. Analyse des situations d'improvisation. Auto-évaluation	
		Réalisation artistique	• Répertoires pour la petite enfance (berceuses, jeux chantés, comptines etc.)	• Mettre en relation des propositions d'enfants avec des œuvres de répertoire et accompagner les enfants dans une démarche d'écoute musicale.			66			66	66	9	75	20	1		1				Réalisation collective d'un spectacle pour le jeune public intégrant un projet personnel	
		Stage à l'école maternelle		• Développer une pratique réflexive sur son activité et sur les effets de sa pratique pédagogique.					24*	157,5	24	76	100	3	7		1		1			Séance devant un jury (professeur permanent CFMI + tuteur). Carnet de bord retraçant le parcours d'apprentissage des enfants dans le projet mené à l'école
					60	690			60	1137	750	750	1500	1137								

SEMESTRES 3 & 4

UE	Nom de l'UE	Nature des enseignements	Connaissances visées	Compétences visées	ECTS	CM	TD	TP	Heures de stages	HETD	HP	TPE	HTT	Effectif	Groupes	Coût HETD	Coef. CC	Coef. ET	Soutenance stage	Mémoire	Modalités d'évaluation	Informations complémentaires	
5	Mener un projet autour des pratiques instrumentales collectives	Arrangement et composition maîtrise logiciel édition	• Milieu d'exercice (écoles de musique)	• Arranger des répertoires en fonction de diverses configurations instrumentales et en tenant compte des ressources et savoir-faire des élèves.	9		51			102	51	24	75	10	2	237	1				Travaux d'arrangement et de composition, commentaires d'écoute		
		Organologie et acoustique appliquées	• Recherche de répertoires vocaux et instrumentaux appropriés (effectifs, thématiques, niveaux de difficulté).	• S'initier à la pratique du gamelan			21			21	21	4	25	20	1		1				Réalisation d'un dispositif et mise en jeu		
		Musiques traditionnelles (gamelan)	• Organologie et psycho-acoustique.	• Mener une réflexion sur les liens entre éveil, sensibilisation et initiation aux pratiques instrumentales collectives (sens et valeurs des projets conduits sous le label « orchestre à l'école »)			30			30	30	20	50	20	1		1				Validation administrative		
		Éveil, formation musicale, pratiques collectives en écoles de musique	• Éléments d'ethno-musicologie				30			30	30	20	50	20	1		1					Constitution d'un dossier sur le répertoire étudié. Elaborer une séance de 20 minutes, proposer une interprétation et l'apprentissage d'une pièce	
		Stage à l'école en lien avec les écoles de musique					0		18	54	18	7	25	3	6		1		1			Chaque trio d'étudiants bénéficie de 3 visites conseils. Ces visites sont assurées par des professionnels	
6	Mener un projet centré sur la pratique chorale	Technique vocale		• Conduire une séance, concevoir un projet et le mener à son terme	12		30			60	30	45	75	10	2	231	1				Progression personnelle, interprétation d'une pièce vocale		
		Faire chanter les enfants	• Physiologie de la voix (approfondissement)	• Maîtriser diverses stratégies (apprentissage par audition, démarches d'invention).			36			36	36	14	50	20	1		1				Entretien d'autoévaluation		
		Pratique d'une instrument accompagnateur	• Notions d'harmonie élargies	• Concevoir le travail choral dans sa dimension artistique, culturelle, technique et sociale.			30			60	30	45	75	10	2		1				Harmonisation d'un texte, présentation d'une chanson avec arrangements différents		
		Chœur et direction de chœur et réalisation artistique	• Culture et analyse musicale	• Approfondir la pratique d'un instrument polyphonique."			75			75	75	25	100	20	40		1				Dossier d'analyse, exercices techniques, séance de travail avec le chœur d'application, prestation en situation de concert		
	Connaissance des structures et des institutions		• Connaissance du milieu			25			25	25	0	25	20	1		1				Validation administrative			
																					Dossier de présentation	Actions de sensibilisation du jeune public élaborées en	

7	Concevoir des projets en lien avec des structures culturelles	Analyse musicale appliquée	hospitalier.	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser chez les élèves une écoute musicale en fournissant des clefs de compréhension des œuvres. • Inventer des stratégies permettant aux élèves de développer des relations avec le spectacle vivant. • S'engager dans la réalisation d'un spectacle à destination du jeune public (ressources inventives, contraintes administratives et logistiques, données techniques) 	6	20	15	60	35	15	50	3	7	185	1					partenariat avec structures culturelles. Cours collectifs et suivi individualisé selon programme
		Conception de rencontres musicales avec le jeune public	Structures de diffusion et de production musicale			<ul style="list-style-type: none"> • Culture musicale • Culture du spectacle vivant 	69		100	69	6	75	20		1	1	1	Participation aux travaux de groupe, travaux de composition au service du projet, traces sonores et écrites qui accompagnent l'évolution du projet de classe	Accompagnement des étudiants dans la conception et la réalisation du spectacle par un binôme : compositeur et metteur en scène	
		Action de sensibilisation au spectacle vivant	Méthodologie d'analyse musicale			<ul style="list-style-type: none"> • Outils informatiques spécialisés (notions de PAO) 	0		15	15	10	25			1	1	1	Dossier de synthèse de l'action réalisée		
8	Négocier, réaliser des projets en temps scolaire et hors temps scolaire	Didactique pédagogie méthodologie du projet		<ul style="list-style-type: none"> • Concevoir et mettre en œuvre des projets pédagogiques et musicaux avec ceux qui y sont impliqués (enseignants et élèves), les concevoir en ayant le souci de la participation à la décision de ce qui va être fait ensemble. • Proposer diverses entrées musicales à l'école (musiques de tous styles et esthétiques) • Communiquer au sein d'une équipe éducative • Mettre à distance sa pratique pédagogique et développer une pensée critique. • Mener une réflexion approfondie sur les enjeux de l'éducation artistique. • À partir de son expérience pédagogique, étayer sa réflexion en se référant à divers domaines de recherche (didactique, pédagogie, musicologie, sociologie de l'art). 	18	42		102	42	58	100	20	1	582	1				oral = Ecriture d'un dossier de présentation des projets, entretien en présence d'un responsable du CFMI et d'un CPEM	Cours collectif (42 h) et Suivi individualisé (3h/ étudiant) assuré par un enseignant permanent du CFMI.
		Analyse du contexte de stage	<ul style="list-style-type: none"> • Histoire des courants d'éducation nouvelle • Histoire des méthodes et pratiques pédagogiques (pédagogie du projet, situation-problème, évaluation) 			24	24	40	24	26	50	20	1		1	Dossier analyse du contexte de stage	Analyse du terrain de stage/suivi individualisé assuré par le responsable pédagogique			
		Musique traditionnelle à l'école et interculturelité	<ul style="list-style-type: none"> • Milieu d'exercice (collectivités territoriales, textes cadres régissant la profession) 			48		48	48	2	50	20	1		1	Mise en situation de communication, commentaire d'écoute, prestation publique				
		Improvisation musicale à l'école				24		24	24	26	50	20	1		1	Dossier d'analyse d'une production d'enfants				
		Musique et nouvelles technologies à l'école				48		48	24	1	25	10	2		1	Visites de terrain, concert électroacoustique d'enfants				
		Stage en responsabilité					120	240	120	30	150				1	4 visites-conseils assurées par des professionnels et 2 visites assurées par les deux responsables pédagogiques du CFMI				
		Méthodologie du dossier professionnel				18		80	18	7	25	20	1		1	Cours collectif et 4 h de suivi individualisé par étudiant				
9	Épreuve terminale de pratique pédagogique				5							125	125		1				EPREUVE DEVANT JURY EXTERIEUR Membres du jury: Inspecteur de l'Éducation nationale (en qualité de président de jury), Directeur de conservatoire. Membres à voix consultative: CPEM et Enseignant permanent du Cfmi	
10	Épreuve terminale de réalisation artistique				5							125	125		1				EPREUVES DEVANT JURY EXTERIEUR Membres du jury: un enseignant de l'Université (en qualité de président de jury), Inspecteur du ministère de la culture ou son représentant, Inspecteur de l'Éducation nationale ou son représentant, Représentant d'une structure culturelle, Membres à voix consultative.	
11	Dossier professionnel et soutenance				5							125	125		1				EPREUVES DEVANT JURY EXTERIEUR Membres du jury: un enseignant de l'Université (en qualité de président du jury), Inspecteur du ministère de la culture ou son représentant, Inspecteur de l'Éducation nationale ou son représentant, Représentant d'une structure culturelle, Membres à voix consultative.	
					60	621	177	995	750	750	1500			1235						

TOTAL GÉNÉRAL

120 1311 237 1500 1500 3000 2372

TOTAL HEURES ENSEIGNEMENT 2261

L'étudiant bénéficie de trois années pour conclure sa formation.

Toutes les épreuves terminales sont affectées du même coefficient et ne sont pas compensables. La note globale du DUMI est la moyenne de la moyenne des UE et de la moyenne des trois épreuves terminales. Ces deux sous-moyennes sont coefficientées de 1 chacune. **Le DUMI est obtenu si :**
- l'ensemble des UE des deux années est validé,
- les épreuves terminales sont validées.